



## Modalités pour la création ou le renouvellement de licence SAISON 2013/2014

### Documents à retourner au club

- **La fiche d'inscription club** (avec engagement déplacements et autorisation photo)
- **La demande de licence** : Remplir et signer la partie Etat civil ;  
Faire signer le certificat médical ;  
Faire également remplir la partie «surclassement» pour les jeunes nés entre 1996 et 2005 (excepté 2004). Ce surclassement peut permettre à votre enfant d'évoluer dans la catégorie supérieure, ce qui peut être intéressant pour sa formation ou pour les entraîneurs dans la gestion des équipes  
Ne pas compléter le tableau en bas de page
- **L'assurance** :  
=> Fournir une photocopie de votre assurance accident individuelle et responsabilité civile et cocher la case « Ne souhaite pas...» dans la partie assurance.  
Sauf si vous choisissez une option d'assurance proposée par la Fédération Française de Basket-ball (Cocher la case correspondante A, B ou C ). Attention, l'engagement d'assurance FFBB porte sur 4 saisons et le club demandera le montant des 4 années !!!
- **La fiche « Déplacements »** dûment complétée
- **Une photo d'identité** : Format 3 x2 cm avec nom au dos.
- **La Cotisation annuelle** : Voir le tableau récapitulatif des horaires et tarifs.  
Le montant de la cotisation annuelle qui comprend l'adhésion et la licence (et éventuellement l'assurance) peut être réglé avec deux ou trois chèques encaissés en octobre, novembre et décembre.

### ***Aides financières et réduction pour l'accès au club***

Les "Passeports loisirs" de la CAF, les chèques vacances et coupons sport de l'ANCV sont acceptés.

Pour les jeunes Chaumontais, un **chèque-sport de 20€** est à réclamer en mairie.

**Réduction famille** : - 20€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant inscrit au club, **licence à 40€** pour le 3<sup>ème</sup>.

**D'autres réductions** pourraient être possibles selon les réponses que nous aurons à nos demandes de subvention CNDS.

**N'hésitez pas à vous renseigner** auprès des trésorières :

Michèle BAILLY : 03.25.32.48.00 ou Valérie HYVRON : 03.25.03.56.34.

**Attention !** Tout dossier incomplet (en particulier en matière d'assurance) ne sera pas accepté et empêchera l'établissement de la licence.  
L'absence de licence interdit l'accès aux compétitions.